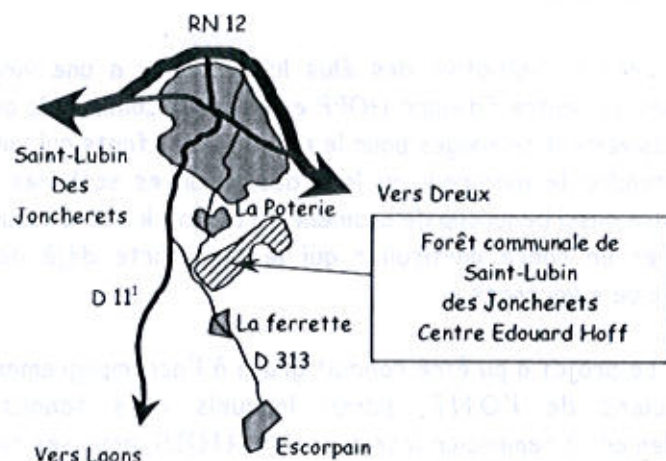


Comment s'y rendre

La forêt communale de Saint-Lubin-des-Joncherets est située à 2 km au Sud de la ville, entre les hameaux de la Poterie et de la Ferrette. On y accède par la route départementale 313 qui va de Saint Lubin à Escorpain.

A partir du Centre de Saint-Lubin, prendre direction La Poterie, La Ferrette, Centre E. Hoff.

Après le virage, en sortant du vallon, tourner à gauche en direction du Centre E. Hoff et laisser votre véhicule sur le parking.



La forêt communale de Saint-Lubin-des-Joncherets

La forêt communale de Saint-Lubin-des-Joncherets est disposée en deux parties distinctes séparées par le chemin rural du Gibet. La partie ouest est appelée "Canton des Fourches", la partie Est "Canton de la Garenne".

La surface de la forêt est d'environ 30 hectares.

La forêt est assise en majeure partie sur un plateau en pente très douce pour une altitude moyenne de 150 m.

Le climat est de type océanique altéré avec des précipitations peu importantes mais bien réparties dans l'année et des températures assez douces.

En ce qui concerne le sol, la formation dominante est l'argile à silex.

Les espèces d'arbres rencontrées sont les suivantes : le chêne, le châtaignier, le merisier, le bouleau, le charme, d'autres feuillus moins présents tels que les érables, le frêne, l'alisier et le hêtre. Les résineux sont aussi représentés, essentiellement le pin sylvestre, le pin maritime et quelques sapins.

La faune sauvage n'a pas été inventoriée, mais la forêt accueille, chevreuils, lièvres et lapins, oiseaux migrateurs (bécasse et pigeons), éventuellement sangliers en période de fructification lorsque la nourriture est abondante.

La chasse est exercée par une société communale de chasse, les dimanches en période d'ouverture, sur la partie nord de la forêt.

Les risques d'incendie existent dans les peuplements résineux à cause de la présence de bruyères et fougères en sous-bois.

La forêt bénéficie d'un plan de gestion renouvelé tous les 10 ans. Les objectifs assignés par le plan de gestion en cours sont la production de bois d'œuvre à l'Est, l'accueil du public à l'Ouest, l'exercice de la chasse, la protection générale des milieux et des paysages, la protection particulière des peuplements d'avenir.



Le sentier de découverte



Le sentier vous propose de vous faire découvrir les milieux de la forêt communale de Saint-Lubin-des-Joncherets en 11 stations.

La longueur est d'environ 2 700 m. Compter au moins deux heures pour le parcourir.

Ce sentier est en terrain naturel, il est conseillé de se munir de bottes par temps de pluie.

Il vous est demandé également de veiller particulièrement à la sécurité des enfants.

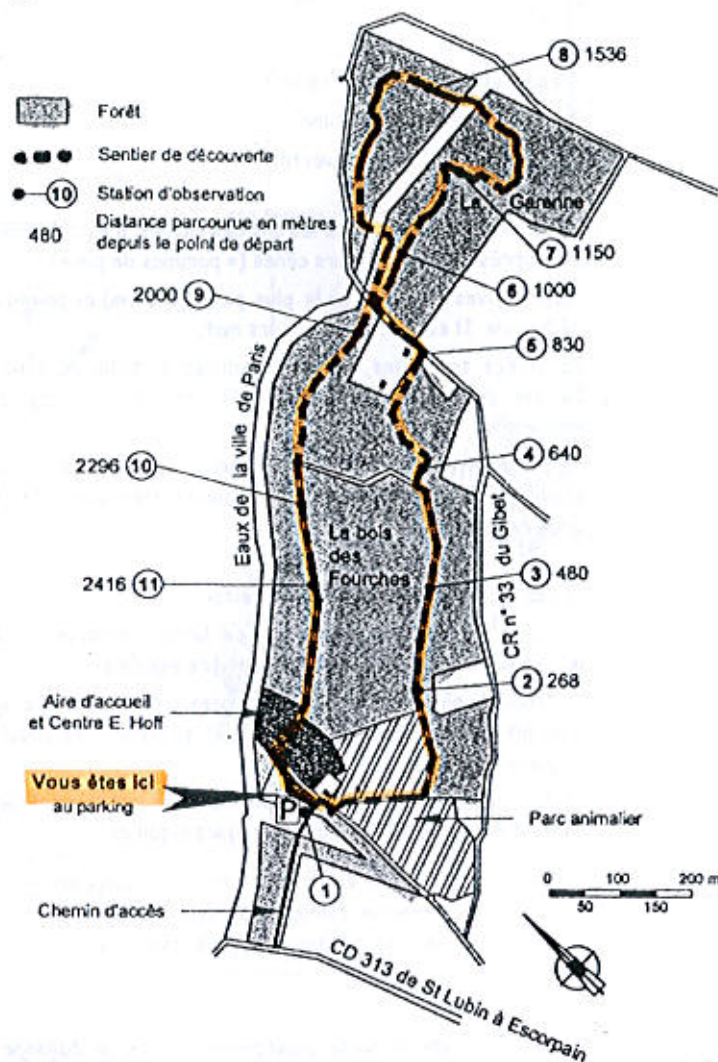
Le sentier est balisé d'un trait de couleur bleue. Les points d'arrêt sont signalés individuellement par un numéro qui renvoie à des explications contenues dans cette brochure.

Afin de préserver les milieux il est important de respecter quelques règles élémentaires :

Charte du promeneur en forêt

- il sait que le feu est l'ennemi de la forêt
- il n'abandonne pas ses débris en forêt
- il modère ses cueillettes et sait que les fleurs arrachées ne repoussent pas
- il fait attention à son chien : les animaux de la forêt sont chez eux
- il respecte le chemin balisé et ne s'en écarte pas
- il sait que les branches cassées peuvent tomber à tout moment
- il sait que les arbres déracinés risquent de s'effondrer et que les souches peuvent basculer
- il sait que les tas de bois peuvent s'écrouler si on les escalade
- il sait que les chantiers forestiers sont des zones dangereuses

Pour vous repérer



Le texte situé à droite des pas vous donne des informations sur la suite du parcours.